

SONDAGE SUR LA PLANIFICATION DE LA TRANSITION ET LE MAINTIEN EN POSTE DES CADRES SUPÉRIEURS. (APEX)

C. Carrières

- **Satisfaction** : Le degré de satisfaction à l'égard de la carrière est plus élevé au MAÉCI que dans le reste de la fonction publique (91% vs 83%).
- Les cadres du MAÉCI sont globalement plus satisfaits que ceux dans le reste de la fonction publique quant à la mobilité - ce qui est un terme ambigu dans le cadre du Ministère - mais se montrent tout aussi intéressés que les autres par les échanges interministériels. 84.5% ont exprimé un intérêt à des échanges interministériels.
- **Promotion** : 58% des cadres du MAÉCI accordent une haute priorité à une promotion. Toutefois, entre 47% et 53% ont choisi de ne pas se prononcer clairement sur les aspects techniques du processus de compétition. Seulement 31% des répondants considéraient que l'exercice était juste et transparent.
- **Planification** : 90.5 % des cadres du MAÉCI ont jugé prioritaire de mener davantage d'activités de planification des carrières et de soutien de la gestion.
- **Relations interpersonnelles** : Les relations interpersonnelles sont considérées comme hautement prioritaires et une majorité se dit satisfaite des relations avec leurs superviseurs, de la latitude à adopter leurs priorités et de la reconnaissance qui leur est accordée. On peut penser que les relations entre pairs (EX) sont plus faciles qu'entre les EX et les FS.